

Le cap au niveau de la pousse se maintient

- Gérer les parcelles les plus hautes
- Anticiper les stocks
- Être vigilant à la présence de tiques

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 06 au 12/05	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	76	10,8	
Zone Intermédiaire	58	11,1	
Zone Sud	Nord Loire	68	12,7
	Sud Loire	76	11,3
MOYENNE REGION	69	11,9	

Le pic de croissance observé depuis 15 jours se poursuit, avec une croissance moyenne de 69 kgMS/ha/j. Avec la croissance, les hauteurs moyennes sont aussi en train de progresser, au point même de compliquer la gestion du pâturage. De nouveaux créneaux de fauche devraient se présenter dans les prochains jours



Gérer les parcelles les plus hautes

Comparé aux 5 dernières années, où les hauteurs moyennes mesurées s'étalent entre 9.5 et 10.5 cm, il a été mesuré la semaine dernière des hauteurs moyennes de 11.8 cm herbomètre. Rassurons-nous, aujourd'hui, il y a de l'herbe, car cette différence représente de 400 à 500kg/ha. De même, le nombre de parcelles atteignant une hauteur supérieure à 17 cm atteint un niveau rarement vu sur le réseau. Ainsi, il y aura rapidement de quoi remplir les granges dans les prairies, ce qui est en soi une belle perspective.

Cependant, le pâturage sur des hauteurs élevées engendre deux difficultés majeures :

- 1- La qualité de l'herbe a tendance à diminuer avec les volumes et les stades de l'herbe qui évoluent, et ce d'autant plus que les animaux sont forcés à « finir » les parcelles, et à trouver de moins en moins de feuilles à ingérer.
- 2- Les espèces les plus précoces, qui sont déjà épiées (Fétuques, Dactyles, Paturins,...), sont sérieusement boudées par nos ruminants. Cela peut déjà induire des stress importants sur les espèces plus tardives (RGA, trèfles), qui sont aujourd'hui largement préférées.

Ainsi, étant donné que les volumes d'herbe sont là, et que les conditions laissent présager un bon maintien des croissances, il est dès lors fortement recommandé de réduire la surface offerte au pâturage, et de privilégier les parcelles n'excédant pas les 12-13 cm. Attention cependant à toujours garder 6 cm d'herbe en sortie pour assurer une belle repousse.

Anticiper les stocks

La part des prairies non mesurables à l'herbomètre (dont la hauteur dépasse les 17 cm) sont des prairies où la flore majoritaire est constituée d'espèces précoces, assez largement arrivés à épiaison. Il va donc être rapidement opportun de profiter des prochains créneaux de beau temps pour les valoriser. Ainsi, il y a fort à parier que ces prairies bénéficieront de conditions idéales pour une repousse rapide, et une réintégration quasi immédiate dans le circuit de pâturage. Rappelons ici que si la croissance se maintient à 60 kgMS/j/ha, il faudra entre 20 et 25 jours à ces prairies pour retrouver un volume suffisant pour être de nouveau valorisé au pâturage.

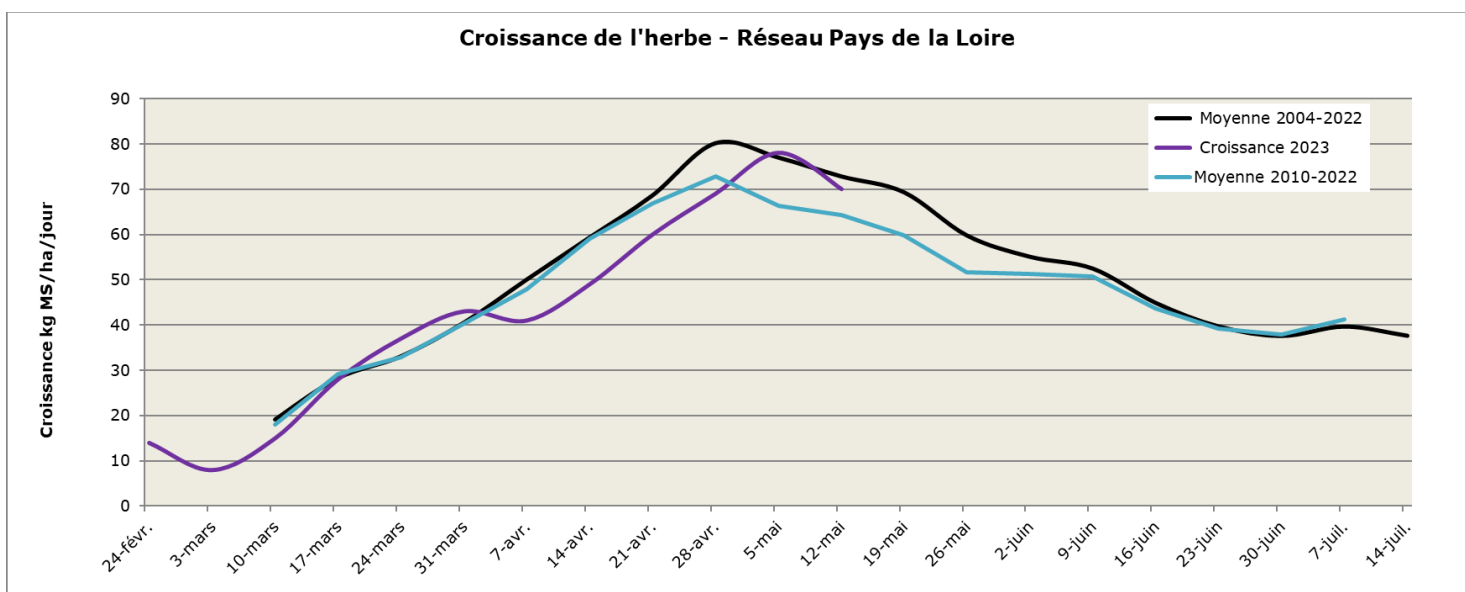
En parallèle, les parcelles dont les hauteurs sont comprises entre 13 et 16 cm, c'est-à-dire qui sont en ce moment à la fois trop hautes pour pouvoir être efficacement pâturées, mais dont les espèces ne sont pas encore arrivées à épiaison peuvent attendre leur tour. Ainsi, les épis plus tardifs (RGA) pourront être gérés, et les repousses feuillues seront plus faciles à valoriser. De même, ces prairies entreront plus tard dans le circuit de pâturage, et il sera ainsi plus facile de les intégrer qu'elles sont en décalage avec les autres prairies.

De manière générale, l'opportunité vous est donnée de pouvoir à la fois faire des stocks, et de se faciliter la gestion du pâturage. A la condition d'être opportuniste et de privilégier des petites récoltes, l'occasion se présente de respecter à la fois les prairies, et de faciliter la gestion du pâturage, alors profitez-en !!

Être vigilant à la présence de tiques

Nous avons rencontré quelques signalements de tiques, en particulier sur des lots de génisses sur des prairies humides.

Ainsi, soyez vigilants sur les prairies à risques (à forte hygrométrie, bordées de haies et de zones boisées,...). Le cas échéant, un traitement acaricide ou un « pour-on » peut s'avérer nécessaire avant que ces dernières ne fassent des dégâts inversement proportionnels à leur taille.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr